



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre le 09 janvier 2023

SUPPRESSIONS DE POSTES : LE SPEG INTERPELLE LES PARLEMENTAIRES DE GUADELOUPE

Dans sa perspective de préparation de la rentrée 2023, le ministère de l'Éducation Nationale a annoncé la suppression de 131 emplois pour l'Académie de Guadeloupe dont, 25 au premier degré et 106 au second degré. Cette décision, inacceptable et incompréhensible, suscite un très vif émoi dans le monde de l'éducation en Guadeloupe.

Le SPEG constate que lorsque le ministère supprime 500 emplois au second degré au total et 106 pour notre Académie, cela signifie que nos collèges et nos lycées supportent plus de 21 % de l'ensemble des suppressions annoncées. Est-ce la preuve de la grande considération de la France à l'égard de la jeunesse guadeloupéenne ou une énième preuve de son mépris pour les difficultés de l'école en Guadeloupe ?

À cela, il faut ajouter notre demande d'un moratoire formulée en janvier 2020 qui proposait de geler les suppressions de postes pendant cinq ans dans la région académique de la Guadeloupe.

Le SPEG est scandalisé par cette situation et les conséquences désastreuses de ces suppressions sur le fonctionnement du système éducatif dans nos territoires et singulièrement sur la réussite scolaire et éducative de la jeunesse de notre pays.

Le SPEG sollicite, en urgence, une rencontre avec tous les parlementaires pour proposer des pistes concrètes d'actions qui peuvent être mises en œuvre.

IL EST TEMPS QUE CHACUN PRENNE SES RESPONSABILITÉS !